

1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

Matériel:

BLACK'ADH

Code produit : 311 999

UFI : PG2V-PVMF-300N-USSD

Type matériel:

Adhésifs de cyanoacrylate

Producteur:

SAS TEXXIUM – 58 RUE MAITENA

40 2602 CASTETS - France

Tel.: +33 (0)5 58 57 37 20

www.texxium.fr

Numéro d'appel d'urgence

Tel (en cas d'urgence): Institut national de la Toxicologie (Le service Français d'information de toxicologie): +33 (0)1 45 42 59 59

2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification selon CLP : STOT

SE 3 : H335 ; Ennuyeux. 2 : H319, Irritant Peau. 2 : H315 ; - : EUH202 Effets indésirables les plus importants : Irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires.

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Éléments d'étiquetage selon CLP :

Mentions de danger :

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une grave irritation des yeux.

H335 : Cela peut irriter les voies respiratoires.

EUH202 : Danger. Adhère à la peau et aux yeux en quelques secondes. Garder hors de la portée des enfants.

Mots d'avertissement : Attention.

Pictogrammes de danger :

GHS07 : Point d'exclamation



Conseils de prudence : P261 :

Éviter de respirer les vapeurs.

P271 : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P280 : Portez des gants de protection.

P302/352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305/351/338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuez le lavage.

P337 +313 : Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

23. Autres dangers :

PBT : Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT.

3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. MÉLANGES

Ingrédients dangereux:

Éthyl-2-cyanoacrylate

EINECS	CAS	Notation CHIP	Pourcentage de notation CLP
230-391-5	7085-85-0	Certains : R36/37/38	Yeux irrités. 2 : H319 ; STOT SE 3 : H335 ; >80% Peau irritante 2 : H315

4 : PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : Ne tirez pas sur la peau coincée. Retirez immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés, à moins qu'ils ne collent pas à la peau. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon. Toute peau collée doit être soigneusement décollée, de préférence après l'avoir humidifiée avec de l'eau tiède savonneuse. En cas de déversements importants sur la peau, des brûlures superficielles peuvent survenir – traiter en conséquence. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau pendant 15 minutes. Si la paupière est fermée et collée, ne forcez pas son ouverture. Couvrir d'une compresse humide imbibée d'eau tiède.

Obtenez des soins médicaux immédiats. Gardez l'œil couvert d'une compresse humide jusqu'à ce qu'il se détache complètement, généralement 1 à 3 jours. (Le cyanoacrylate adhère à la protéine de l'œil, provoquant un effet lacrymal qui aide à la désunion).

Ingestion : Le produit polymérisera immédiatement dans la bouche, le rendant presque impossible à avaler, mais il faut être prudent en raison du risque possible d'étouffement. Assurez-vous que les voies respiratoires ne sont pas obstruées. La salive aide à séparer le produit solidifié dans la bouche. Consulter un médecin.

Inhalation : Éloignez la personne affectée de l'exposition, en assurant sa propre sécurité ce faisant. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET RETARDÉS

Contact avec la peau : Les cyanoacrylates polymérisent sur la peau en quelques secondes. En cas de déversements importants sur la peau, des brûlures superficielles peuvent survenir – traiter en conséquence. Une irritation et une rougeur au site de contact peuvent survenir.

Contact avec les yeux : Colle les paupières en quelques secondes. Des irritations et des rougeurs peuvent survenir.

Ingestion : Des douleurs et des rougeurs dans la bouche et la gorge peuvent survenir. Le produit polymérisera immédiatement dans la bouche, le rendant presque impossible à avaler, attention au risque possible d'étouffement.

Inhalation : Une irritation de la gorge accompagnée d'une sensation d'oppression dans la poitrine peut survenir. L'exposition peut provoquer une toux ou une respiration sifflante.

Effets retardés/immédiats : Des effets immédiats peuvent résulter d'une exposition à court terme.

4.3. INDICATION DE TOUTE ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE OU TRAITEMENT SPÉCIAL NÉCESSAIRE

Traitement immédiat/spécial : Un équipement de bain/nettoyage oculaire doit être disponible dans l'établissement où les produits sont utilisés.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction : mousse résistante à l'alcool. Poudre chimique sèche. Gaz carbonique. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients.

5.2. RISQUES SPÉCIFIQUES RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Risques d'exposition : Pendant la combustion, émet des vapeurs toxiques de dioxyde de carbone/monoxyde de carbone.

5.3. RECOMMANDATIONS POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Recommandations aux pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL.

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Précautions personnelles : Évacuer la zone immédiatement. Voir la section 8 du FS pour plus de détails sur la protection personnelle.
Marquez la zone contaminée avec des panneaux et empêchez l'accès au personnel non autorisé. Tournez les récipients qui fuient vers le haut pour éviter les fuites de liquide.

6.2. PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Précautions environnementales : Ne pas verser dans les égouts ni dans les rivières. Contrôlez le déversement à l'aide d'un confinement.

6.3. PROCÉDÉS ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Procédures de nettoyage : Absorber avec de la terre sèche ou du sable. (N'utilisez pas de chiffons). Transférer dans un contenant de récupération étiqueté et refermable pour élimination par une méthode appropriée. Ou polymérisez lentement avec de l'eau (~10:1, adhésif : eau), puis grattez.

6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Référence à d'autres sections : Voir la section 8 de la FDS.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Exigences de manipulation : Éviter tout contact direct avec la substance. Assurez-vous que la zone est suffisamment ventilée.

Ne pas manipuler dans un espace confiné. Éviter la formation ou la propagation de brouillards dans l'air.
L'humidité ambiante doit être >35 % pour minimiser l'inconfort.

7.2. CONDITIONS DE STOCKAGE SÉCURISÉ, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil. Gardez le récipient fermé. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Il est recommandé pour une durée de conservation optimale - conservation réfrigérée (8°C 2).

Emballage approprié Ne doit être conservé que dans le récipient d'origine.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) SPÉCIFIQUE(S)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Adhésif

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Ingrédients dangereux:

Éthyl-2-cyanoacrylate

Limites d'exposition professionnelle : Poussières respirables

Estado TWA de 8 heures 15 min. STEL TWA de 8 heures 15 min. ENSEMBLE

Royaume-Uni - 1,5mg/m3 -

8.1. VALEURS DNEL / PNEC

DNEL / PNEC Aucune donnée disponible.

8.2. CONTRÔLES D'EXPOSITION

Dispositions techniques : Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée. Assurez-vous que toutes les mesures techniques mentionnées dans la section 7 de la fiche de données de sécurité sont en place.

Protection respiratoire : Un équipement de protection respiratoire sera requis. Filtre gaz/vapeur, type A : vapeurs organiques (EN141).

Protection des mains : Gants en nitrile. Gants Viton.

Protection des yeux : lunettes de protection avec caches latéraux. Assurez-vous de prendre un bain pour les yeux mille.

Protection de la peau : Vêtements de protection.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE BASE

État liquide

La couleur noire

Odeur : âcre

Taux d'évaporation : négligeable

Comburant : Non comburant (selon les critères CE)

Solubilité : Polymérise dans l'eau.

Également soluble dans : Acétone.

Viscosité : Visqueux

Test de viscosité : Viscosimètre rotatif

Point/intervalle d'ébullition °C : Point d'éclair °C : >85 > 150

Part.coeff. n-octanol/agua: est <1

Pression de vapeur : ~0,04 mmHg à 25 oC

Densité relative : 1,06 ~

9.2. LES AUTRES INFORMATIONS

Informations complémentaires : Aucune donnée disponible.

10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de transport ou de stockage.

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales. Polymérise rapidement avec de l'eau.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Réactions dangereuses : Les réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales de transport ou de stockage. La polymérisation peut se produire lors de l'exposition aux conditions ou aux matériaux exposés ci-dessous. La polymérisation peut être rapide.

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Conditions à éviter : Chaleur. Lumière directe du soleil. L'air humide. Humidité.

10.5. MATÉRIAUX INCOMPATIBLES

Matières à éviter : Eau. Les alcalis. Les amines. Alcools. Agents oxydants forts.

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Lors de la combustion, il émet des fumées toxiques. Lors de la combustion, il émet des vapeurs toxiques de dioxyde de carbone/monoxyde de carbone. Lors de la combustion, il émet des vapeurs toxiques d'oxydes d'azote.

11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë (orale)

Étant donné que la mort d'un rat sur six a été rapportée par voie orale à une dose de 5 000 mg/kg (CICAD, 2001), une DL50 > 5 000 mg/kg est supposée. Par conséquent, il a été défini comme hors catégorie.

Toxicité aiguë (cutanée)

Aucun décès n'a été signalé à la dose de 2 000 mg/kg de poids corporel chez le lapin (CICAD, 2001). Par conséquent, elle a été considérée comme la catégorie externe.

Toxicité aiguë (Inhalation : Gaz)

Liquide (définition SGH)

Toxicité aiguë (Inhalation : Inhalation de vapeurs)

Pas de données disponibles

Toxicité aiguë (Inhalation : Poudres/Brouillard)

Classement impossible faute de données

Corrosion/irritation cutanée

Une légère irritation a été signalée dans une étude sur l'irritation cutanée chez le lapin (CICAD, 2001). Bien qu'aucune irritation ne soit observée lors d'une exposition cutanée unique chez l'homme (CICAD, 2001), l'irritation produite par une exposition répétée est réversible (CICAD, 2001; ACGIH, 2001). Il est donc classé en catégorie 2.

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves

Bien qu'une certaine stimulation de l'œil ait été observée (lésions de l'épithélium cornéen, vision floue), la récupération est absolue en une semaine (CICAD, 2001). Il est donc établi comme catégorie 2B.

Sensibilisation respiratoire / Sensibilisation cutanée

Il n'existe aucune donnée sur les animaux. Deux cas de sensibilisation cutanée chez l'homme ont été rapportés (CICAD, 2001). Elle a donc été classée dans la catégorie 1. La sensibilisation respiratoire ne peut être classée en raison du manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Classification impossible faute de données

Cancérogénicité

Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Il est classé dans la catégorie 3 (irritation respiratoire), d'après le rapport d'irritation des voies respiratoires résultant d'une exposition par inhalation chez un rat (ACGIH, 2001) et d'irritation des voies respiratoires chez l'homme (CICAD, 2001; ACGIH, 2001).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Classement impossible faute de données

Risque d'aspiration

La viscosité dynamique (40 °C) peut cependant être <14 mm²/s (viscosité cinématique = 1,7 mm²/s (25 °C)).

12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ EN MILIEU AQUATIQUE

Aucune donnée

12.2. TOXICITÉ CHRONIQUE EN MILIEU AQUATIQUE

Aucune donnée

13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Opérations d'élimination : Transférer dans un conteneur et faire collecter par l'entreprise spécialisée dans l'élimination. Ou polymériser lentement avec de l'eau (10:01, adhésif : eau). Le produit durci peut être éliminé dans les sites d'enfouissement par des entrepreneurs agréés.

Numéro de code déchet : 08 04 09

Élimination de l'emballage : Éliminer par déversement dans une décharge réglementée ou par une autre méthode de gestion des déchets dangereux ou toxiques.

NB : L'attention de l'utilisateur est requise sur l'éventuelle existence de réglementations régionales ou nationales liées à l'élimination.

14 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

14.1 DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRE DES ÉTATS-UNIS (49 CFR 172)

Nom du transport : non restreint (Pas plus de 450 litres.)

Combustibles liquides nda (ester de cyanoacrylate) (plus de 450 litres)

Classe ou division de danger : (Pas plus de 450 litres) sans restrictions

Combustibles liquides. (Plus de 450 litres)

Numéro d'identification : Aucun (Pas plus de 450 litres.)

NA1993 (plus de 450 litres)

Polluant marin : Aucun.

14.2 TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL (ACI / IATA)

Nom d'expédition correct : Sans restriction

Classe ou division : Aucune restriction

Numéro ONU ou numéro d'identification : Aucun

15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. NORMES DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT / Législation pour la substance ou le mélange

Aucune donnée

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

16 : AUTRES INFORMATIONS

Informations complémentaires :

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement (UE) n° 453/2010.

Phrases de section 2 et 3 :

EUH202 : Danger. Adhère à la peau et aux yeux en quelques secondes. Garder hors de la portée des enfants.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une grave irritation des yeux.

H335 : Cela peut irriter les voies respiratoires.

R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Conformément aux règlements (CE) n° 1907/2006 et (CE) n° 453/2010

Avis de non-responsabilité : les informations ci-dessus sont considérées comme exactes, mais ne sont pas destinées à être exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre de guide. Castell universal SL et/ou ses agents ne peuvent accepter aucune responsabilité découlant de l'utilisation des informations contenues dans cette fiche technique ou de l'utilisation, de l'application ou du traitement du produit décrit dans cette fiche technique. Les utilisateurs doivent être conscients de la possibilité de dommages dus à une mauvaise utilisation du produit.